

UTILISER LA TRACTION ANIMALE POUR CONDUIRE SON ATELIER DE PRODUCTION MARAICHERE

Les 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14 juin 2024



Infos pratiques

Durée et horaires :

8 jours – de 9h à 17h

Lieu :

Jardins d'Illas
09190 Saint-Lizier

Tarifs :

Contributeurs VIVEA :
formation intégralement
prise en charge

Autres publics : 1512 €
*Voir les conditions
générales de vente*

Modalités de participation :

Inscription préalable
obligatoire jusqu'à 7
jours avant le démarrage
de la formation

*Une invitation avec un
programme détaillé vous
seront envoyés*

*Vous êtes en **situation de
handicap**? Prenez contact
avec nous afin d'envisager
les aménagements
possibles et personnaliser
votre accueil.*

Objectifs de la formation :

- > Découvrir et pratiquer la traction animale en maraîchage en identifiant ses atouts et ses contraintes ;
- > Définir son projet de conversion, d'installation et/ou de diversification en maraîchage traction animale ;
- > Appréhender les aspects économiques de la traction animale dans son projet tout en apprenant à gérer un cheval dans son quotidien.

Contenu :

- > Intégrer un animal dans son système agricole : choix de l'animal, aménagement de la ferme, gestion quotidienne ;
- > Etablir une relation avec son animal pour travailler en traction animale ;
- > Eduquer son cheval de travail et le préparer à la réalisation des différents travaux ;
- > Réaliser différents travaux en traction animale : choisir les outils, les régler et les utiliser. Travail du sol, binage ...
- > Gagner en autonomie dans la réalisation des différents travaux avec le cheval.

Public et prérequis:

Agriculteur installé souhaitant mettre en place un atelier de traction animale ou porteur de projet souhaitant se former à cette technique de production en vue de leur installation. Zone de recrutement : Sud-Ouest.

Méthodes pédagogiques et mesure des acquis :

Apports théoriques, démonstrations et mise en pratique individuelle en situation réelle de travail avec les chevaux du formateur ou des stagiaires. Grille d'auto évaluation et évaluation du formateur.

Intervenant :

KEDRYNA Guillaume – Formateur en traction animale.

Responsable de stage :

Noémie VALENTI, Conseillère formation à la Chambre d'agriculture de l'Ariège - 05 61 02 14 00

Contact :

Chambre d'Agriculture de l'Ariège
32, avenue du Général de Gaulle
09000 FOIX
05 61 02 14 00
formation-bassinud
@ariege.chambagri.fr

